

Burkina Faso

Note d'actualité sur les événements après le coup d'Etat du 16 septembre 2015 ¹

Faits liés au Coup d'Etat du 16 septembre 2015 :

12 sept : 6 sur 22 candidats aux élections sont disqualifiés par le Conseil Constitutionnel (loi Chérif), dont le parti Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), pour avoir soutenu la réforme de la Constitution proposée par B.Compaoré.

→ Décision contestée par la CEDEAO.

16 sept : Le Régiment de sécurité présidentielle (RSP)² interrompt le Conseil des Ministres et retient le 1^{er} ministre Yacouba Isaac Zida, et le Président de transition Michel Kafando.

17 sept : Le RSP annonce la destitution de Michel Kafando et la **création d'un Conseil national de démocratie (CND)** avec à sa tête le **Général Gilbert Diendéré** (ancien chef d'état-major et bras droit de Blaise Compaoré).

→ *Réaction immédiate de la société civile : Appel à manifester du « **Balai Citoyen** », et de **Cherif Sy** (président de l'Assemblée du régime de transition), et du Cadre de concertation des partis politiques (CCPP).*

18 sept : Libération du président intérimaire, Michel Kafando.

19 sept : Conduite de la **médiation des présidents sénégalais** (Macky Sall) **et béninois** (Thomas Boni Yayi) mandatés par la CEDEAO à Ouagadougou depuis le 17/09: rencontre avec syndicats, membres de l'opposition et hauts gradés militaires, ainsi que Michel Kafando.

→ *Appel à la grève des syndicats dans tout le pays.*

→ *Résistance dans les grandes villes de province à Bobo Dioulasso, Banfoura et Koudougou : désobéissance civile, barrages et manifestations.*

20 sept : La médiation propose :

- Le rétablissement du président M.Kafando
- La participation aux élections des candidats disqualifiés par la loi Chérif
- L'amnistie des putschistes avant le 30 sept.
- Eviction des militaires du gouvernement, surtout d'Isaac Zida.
- Elections maintenues pour le 22 novembre.

-> ***Opposition des citoyens, du « Balai Citoyen » et des candidats opposants, notamment sur la loi d'amnistie.***

-> *Les partisans du parti CDP (parti de B.Compaoré) sont opposés au retour du président M.Kafando.*

-> *G.Diendéré a annoncé qu'il respectera l'accord de sortie de crise.*

21 sept :

- **Entrée des militaires dans Ouagadougou** et ultimatum au RSP pour laisser les armes avant le mardi 22 à 10h (heure locale).
- Pression importante du Tchad, du Niger, et de la France pour rétablir le gouvernement de transition rapidement.

22 sept :

- **Réunion exceptionnelle de la CEDEAO** au Nigeria.

¹ Cette chronologie n'est pas exhaustive : les lecteurs sont invités à la compléter.

² Le Régiment de sécurité présidentielle est créé par décret le 21 novembre 1995, et est géré directement par le Chef d'état-major particulier du Président, donc non soumis à l'autorité des autres responsables militaires. Blaise Compaoré a travaillé longtemps à leur renforcement pour assurer sa sécurité et son maintien au pouvoir. Il est dissout le 25 septembre 2015 par décret du Conseil des ministres.

- **Négociations en parallèle entre l'armée régulière et le RSP.**
-> *Conférence de presse de G.Diendéré dit que les affrontements ne sont pas prévus, et que le RSP s'en remettra à la décision de la CEDEAO.*

Soir : Accord d'apaisement en 5 points signé entre l'armée régulière et le RSP :

- le retour du président M.Kafando.
- Le cantonnement du RSP dans ses casernes
- Cession par le RSP de ses postes de garde dans Ouagadougou
- Eloignement de l'armée de 50 km.
- Protection des membres du RSP et de leur famille par l'armée régulière.

Quant à la **CEDEAO elle demande au RSP le dépôt des armes** et son cantonnement. Le RSP reste opposé au désarmement => question en suspens.

23 sept : Rétablissement du Président de transition M.Kafando, et du premier ministre Isaac Zida par la délégation de la Cédéao (Chefs d'Etats du Niger, Bénin, Ghana) à Ouagadougou.

La CEDEAO est sollicitée **pour superviser le processus électoral**, notamment

- > Sur l'inclusion des anciens partisans de B.Compaoré aux élections
- > Sur l'amnistie des putschistes après la mort d'au moins 10 manifestants.
- > L'avenir du RSP. La population et Isaac Zida (ancien du RSP) réclament sa dissolution.

25 sept :

- **Annnonce de la dissolution du RSP lors du premier conseil des ministres et son désarmement.**
- Le procureur général de la République Laurent Poda, ouvre une enquête sur le coup d'Etat du 16 septembre -> **Création d'une commission d'enquête** devant rendre ses résultats sous 30 jours.

26 sept : Gel des avoirs de 14 personnalités et 4 partis proches de l'ancien président dont G.Diendéré, Fatou Diallo Diendéré, Djibril Bassolé (ancien Ministre des Affaires étrangères).

***Bilan :** 14 personnes mortes et 271 blessés. Coût : 50 milliards de francs CFA*

28 sept : Le RSP refuse de poursuivre le processus de désarmement estimant que la sécurité de ses membres et de leurs proches n'est pas suffisamment assurée.

29 sept :

- **Reprise par l'armée de la caserne occupée par le RSP** au sud de Ouagadougou à Naba Koom et du palais présidentiel de Kosyam. Arsenal confisqué. Assaut officiellement sans victimes.
- **Arrestation de D.Bassolé pour complicité** dans le putsch

1 oct : Arrestation du général Gilbert Diendéré.

6 oct :

- 11 chefs d'inculpation à l'encontre de G.Diendéré dont « attentat à la sûreté de l'Etat », « meurtre » etc.
- Cérémonie officielle marquant la fin du désarmement de l'ex-RSP avec la présence des chefs d'Etat-major des pays de la zone CEDEAO.

16 oct : Inculpation de G.Diendéré de crime contre l'humanité par la justice militaire. Mandat d'arrêt envers Fatou Diendéré également. 6 chefs d'inculpations à l'encontre de D.Bassolé.

28 oct : Mesures de soutien aux victimes de l'insurrection populaire d'octobre 2014 et de la résistance du 16 septembre 2015.

30 oct : Commémoration des journées des 30 et 31 octobre 2014, et hommage national aux martyrs de l'insurrection populaire.

12 nov : Publication sur les réseaux sociaux d'un entretien téléphonique entre le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire Guillaume Soro, et l'ancien ministre des Affaires étrangères de B.Compaoré, Djibril Bassolé, dont l'authenticité n'est encore pas confirmée. G.Soro y propose de financer les membres du RSP qui n'ont pas encore déposé les armes et de préparer un autre coup d'Etat pour définitivement mettre fin à la transition.

Faits liés aux élections présidentielles et législatives du 29 novembre 2015 :

5,5 millions de Burkinabé sont appelés à voter pour élire 127 députés et le président de la République.

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) participe aux élections législatives, néanmoins affaibli par l'arrestation ou l'éviction de nombreux de ses cadres et le gel de ses avoirs. En revanche, la candidature de leur président Eddie Komboïgo à l'élection présidentielle fut invalidée par le Conseil constitutionnel en Aout, et reste toujours exclue après le coup d'Etat.

15 oct : Les parties signataires de la charte de la transition ont approuvé la nouvelle date du 29 novembre, notamment motivée par le manque d'éléments sur la sécurité du pays.

5 nov :

- **Projet de loi adopté par le Conseil national de la transition pour modifier la charte** de la transition, et ainsi prolonger son fonctionnement en toute légalité jusqu'aux élections.
- **Révision de l'art 37 de la Constitution limitant à deux le nombre de mandats présidentiels.**
- **Révision de l'art 18 de la Constitution introduisant le droit d'accès à l'eau et l'assainissement.**

6-7 nov : Multiples initiatives pour améliorer la transparence et la qualité des élections

- Lancement de la campagne « Je vote et je reste » du Balai citoyen visant à améliorer la participation des jeunes aux élections.
- Formation de 174 formateurs du personnel électoral par la Commission électorale nationale indépendante (CENI)
- Déploiement de 24 observateurs de l'UE dans les 13 régions.

8 nov :

- **Lancement des campagnes présidentielles** des 14 candidats à travers tout le pays.
- Michel Kafando réaffirme la neutralité du gouvernement dans la conduite du processus électoral.

15 nov : Lancement des campagnes législatives.

16 nov : Le Réseau national de lutte anti-corrruption (REN-LAC) dénonce des violations flagrantes du code électoral (usage de gadgets et publicité à outrances sur les espaces publics et médias), et appelle au respect du code électoral.

26 nov :

- Fin des campagnes présidentielles et législatives.

Pour ce double scrutin, 777 observateurs seront déployés par le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples, 133 par la CEDEAO, et 60 par l'Union Africaine.

A quelques jours du scrutin, les favoris à l'élection présidentielle sont Zéphirin Diabré (UPC) et Roch Marc Christian Kaboré (MPP).

Les 14 candidats à l'élection présidentielle du 29 novembre 2015 :

1) Tahirou Barry, candidat du Parti de la renaissance nationale (Paren)

Président du Paren depuis 2010, il est directeur des ressources humaines à l'université de Ouagadougou.

2) Adama Kanazoé, candidat de l'Alliance des jeunes pour l'indépendance et la République (Ajir)

Il est administrateur du groupe de logistique et télécoms Holding Business and Development in Africa (HBDA).

3) Salvador Yaméogo, candidat du Rassemblement des démocrates pour le Faso (RDF)

Président du RDF, il est l'un des fils de Maurice Yaméogo, premier président de la Haute-Volta.

4) Victorien Tougouma, candidat indépendant, président du Mouvement africain des peuples (MAP)

Il est patron d'une entreprise de transport et logistique.

5) Françoise Toé, candidate indépendante, membre du Parti pour la démocratie et le progrès-Parti socialiste (PDP-PS)

Elle dirige un cabinet d'experts-comptables.

6) Issaka Zampaligré, candidat indépendant

Il est avocat aux barreaux du Burkina Faso et des Hauts-de-Seine (région parisienne).

7) Boukaré Ouédraogo, candidat indépendant

Chef d'une entreprise de BTP.

8) Zéphirin Diabré, Union pour le progrès et le changement.

Ancien Ministre du Commerce puis de l'Economie et des Finances.

9) Christian Marc Roch Kaboré, Mouvement du peuple pour le progrès (MPP)

Ancien ministre et président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2012.

10) Ablassé Ouédraogo, Le Faso autrement

Ancien ministre des Affaires étrangères et conseiller de Blaise Compaoré.

11) Jean-Baptiste Natama, Candidat indépendant

Colonel dans l'armée, ancien directeur de Cabinet de la présidente de la Commission de l'UA.

12) Ram Ouédraogo, Rassemblement des écologistes du Burkina Faso (RDEBF)

Il est éditeur, manager, producteur et imprésario

13) Bénéwendé Sankara, L'Union pour la renaissance-Parti sankariste (Unir-PS)

Avocat et homme politique. Ancien membre de l'Assemblée nationale

14) Saran Sérémé, Parti pour le développement et le changement (PDC).

Vice présidente du Parlement de la Cédéao en 2011, fonde le PDC en 2012.

Nota bene : est disponible sur le site de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la liste des partis politiques se présentant aux élections législatives :

http://www.ceni.bf/sites/default/files/Legislatives2015/liste_parti_groupement.pdf

Sources :

Presse quotidienne en ligne :

- Le Faso.net, <http://lefaso.net/spip.php>
- L'Agence de Presse Africaine, <http://www.apanews.net>
- Le Monde, <http://abonnes.lemonde.fr/burkina-faso/>

Revue d'actualité :

- « Burkina, Duel au Sommet ». *Jeune Afrique*, novembre 2015, n°2863, p. 38-41.
- « Burkina Faso, Une autre histoire ». *Le Plus de Jeune Afrique*, octobre 2015, n°2853, p.61-99.